



## À RETENIR CETTE SEMAINE

**Maïs..... p2**

**Stade** :  $\frac{3}{4}$  des parcelles entre 10 et 14 feuilles.

**Pyrale** : Le vol et la ponte se poursuivent mais restent modérés. Surveiller l'apparition de ponte à la parcelle.

**Pucerons** : Risque faible.



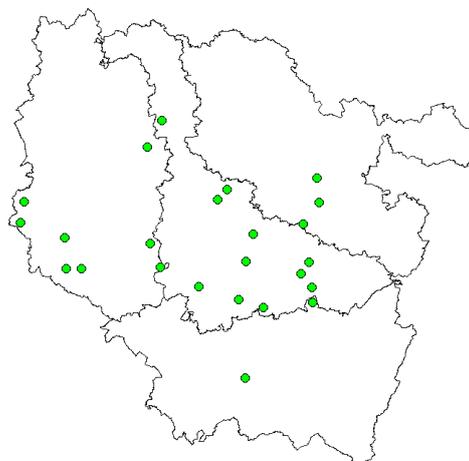
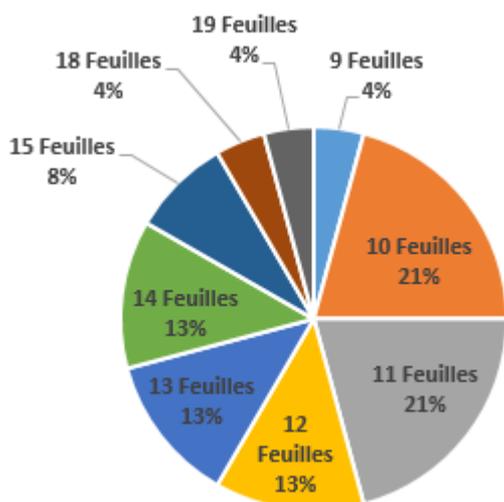
## 1 Stade de la culture

Cette semaine, les maïs sont compris entre 9 feuilles et 19 feuilles étalées. Avec les fortes chaleurs enregistrées ces dernières semaines, des parcelles signalent des symptômes de stress hydrique comme à Loisy (54) ci-contre. L'enroulement des feuilles permet à la plante de conserver l'humidité mais réduit l'activité photosynthétique.



Fredon Grand Est

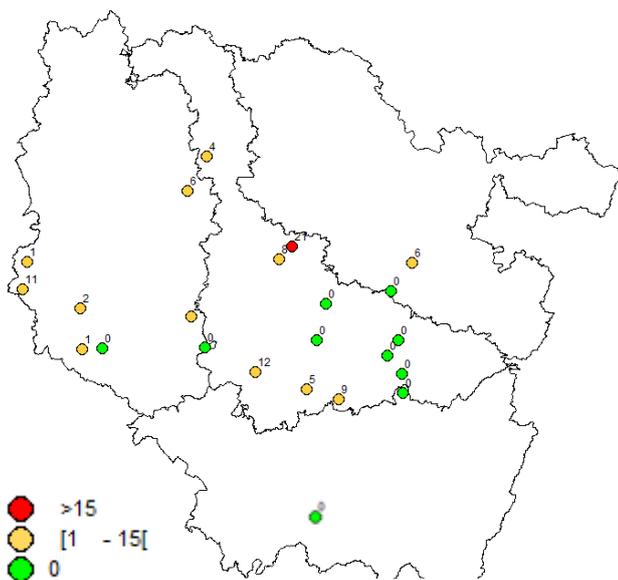
### Répartition des stades du maïs



## 2 Pyrale (*Ostrinia nubilalis*)

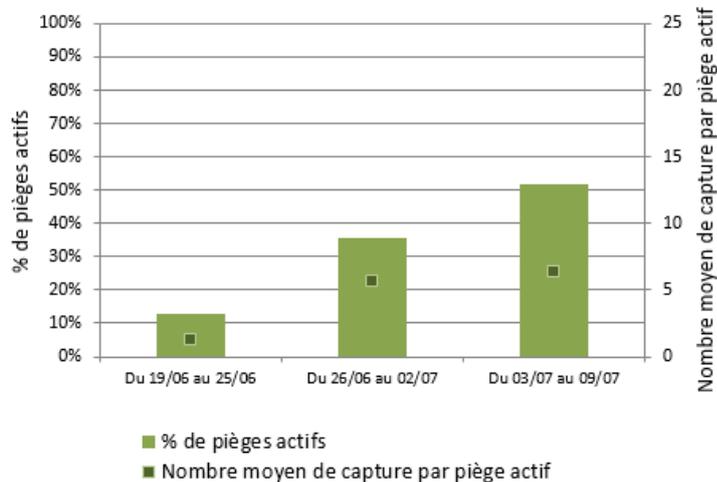
### a. Suivi du vol

Sur les 28 pièges à phéromones relevés cette semaine, **14 pièges ont été actifs (50%)**, avec en moyenne 6,4 pyrales par piège actif.



Capture des pyrales entre le 05/07/19 et le 09/07/19

### Suivi du vol de la pyrale du Maïs 2019

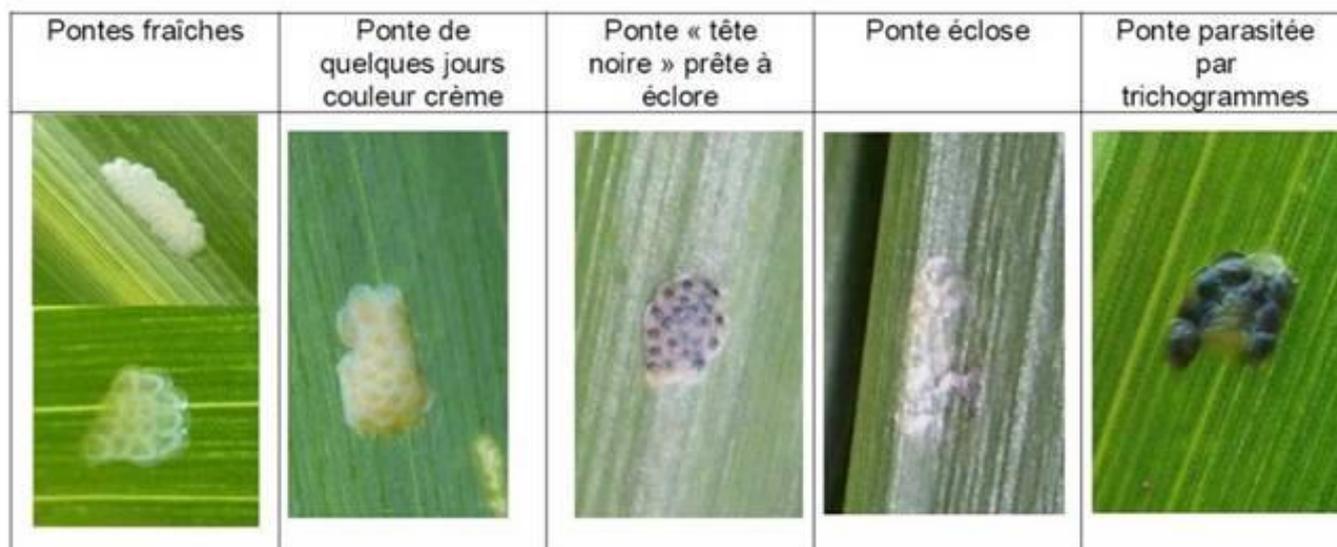


## b. Suivi des pontes

Sur les 13 parcelles observées spécifiquement, 3 parcelles signalent de nouvelles pontes :

- à Contrisson (55), 5% des plantes observées sont porteuses de pontes fraîches
- à Loisy (54) et à Vathiménil (54), 2% des plantes observées sont porteuses de pontes au stade « tête noire ».

Récapitulatif des stades de développement larvaire de la pyrale :



Crédits photos : COURBET Emeric, Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté

## c. Suivi de la nymphose

Au 9 juillet, **la nymphose continue et concerne 51% des larves** (contre 37.5% la semaine passée).

## d. Seuil indicatif de risque

En parcelle, le seuil indicatif de risque est de 10% de plantes porteuses d'ooïques (pontes).

## e. Analyse de risque

Le suivi de la nymphose nous indique qu'une majorité (51%) des papillons adultes est sortie. Par ailleurs, la moitié des pièges à phéromones a été actif cette semaine. Le vol des pyrales tend à se généraliser sur le territoire. Le pic de vol pourrait avoir lieu dans la prochaine quinzaine.

Comparé à l'année passée, l'intensité du vol reste modérée. Les fortes températures enregistrées et le manque d'humidité sont défavorables à l'activité de l'insecte, et peuvent faire disparaître les pontes.

3 parcelles signalent de nouvelles pontes mais aucune situation ne dépasse le seuil indicatif de risque.

Pour le moment, le stade chenille baladeuse n'a pas été observé.

Rappelons que, dans le cas où une intervention doit être envisagée, elle doit être positionnée :

- sur des **pontes fraîches** pour les interventions par **parasitisme**
- au stade **chenille baladeuse** (après éclosion des pontes) dans le cas **d'interventions classiques**.

En parallèle des relevés des pièges, il est important de suivre l'activité des femelles pyrales par des observations des pontes à la parcelle, en privilégiant les bordures proches de cours d'eau, haies ou forêts. L'observation se fait sur 5x10 plantes consécutives, de préférence identiques d'une observation à la suivante afin de suivre l'évolution des pontes.

#### Méthodes alternatives :

- Les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*) sont des micro-hyménoptères parasitoïdes qui pondent dans les œufs de pyrales limitant ainsi les dégâts causés par ce ravageur. Le lâcher de trichogrammes peut se faire par drones.
- Le broyage des résidus du maïs limite la survie des larves notamment pour les parcelles présentant de fortes populations larvaires à l'automne. Cette méthode prophylactique présente un intérêt à l'échelle de la petite région agricole, et pas seulement à la parcelle.

### 3 Pucerons (*Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae*)

#### a. Observation

Pour ne pas confondre les pucerons, se référer au BSV n°15 du 05/06/2019

Cette semaine, la pression puceron reste très faible.

- 1 parcelle (à 19 feuilles) signale la présence de pucerons *Metopolophium dirhodum* avec au maximum 50 pucerons par plante.
- 5 parcelles signalent des pucerons *Sitobion avenae* avec au maximum 10 pucerons par plante.

#### b. Seuil indicatif de risque

	<i>Metopolophium dirhodum</i>		<i>Sitobion avenae</i>
Seuil de nuisibilité	Nuisibilité élevée sur jeunes maïs (salive toxique)		Nuisibilité faible
	4-6F	10 pucerons/plante	> 500 pucerons par plante
	6-8F	20-50 pucerons/plante	
	8-10F	50-100 pucerons/plante	
	>10F	200 pucerons/plante	

#### c. Analyse de risque

Les seuils indicatifs de risque ne sont dépassés dans aucune situation. Le risque reste faible pour le moment. Il est important de maintenir la surveillance afin de détecter une éventuelle colonisation des parcelles ainsi que l'arrivée des auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes notamment).

#### 4 Cicadelle verte (*Zyginidia scutellaris*)

8 parcelles signalent des symptômes de cicadelle verte. Lorsque seules les feuilles de la base sont atteintes, les conséquences économiques sont nulles. La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Symptômes de cicadelle  
Arvalis

#### 5 Acariens (*Tetranychus urticae* et *T. turkestanii*)

Une parcelle signale la présence d'acariens. Un été chaud et sec comme celui que nous connaissons actuellement est favorable au développement des acariens. L'emploi fréquent de pyréthrinoïdes contribue à la destruction de la faune auxiliaire et a pour conséquence de favoriser le développement des populations d'acariens.

Ils provoquent un jaunissement des feuilles de la base de la plante puis gagnent progressivement les étages foliaires.

La nuisibilité n'est réelle que lorsque la feuille de l'épi est atteinte.

Aucune solution n'est autorisée à ce jour pour protéger le maïs contre les acariens.



Acarien sur maïs  
G. Charpentier  
EPL Agro de la Meuse

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet  
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive  
en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA  
BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet Regis, EPL Agro de la Meuse, EMC2, EstAgri, la FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Grand Est

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Crédits photos :** Arvalis - Institut du Végétal, DRAAF (SRAL) FREDON Grand Est, Terres Inovia, Partenaires.

**Coordination et renseignements :**

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)  
Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.